VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETES DU PREMIER ET TROISIEME DISTRICTS.

PARSPEAR ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 802 rue Perdido—

Mandeville Leblanc et al vs les mineurs Montpessier et Antoine Leblanc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 75 801.

MERCREDI, le 3 mai 1905, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en pleine Cour le 31 mars 1905, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci après décrites

1 Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 63, borné par les rues Bertrand, Gravier et Perdido, mesurant quinze pieds un pouce et trois lignes et demie de base à la rue Bertrand par cent vingt deux pieds et sept pouces entre lignes parallèles, ladite propriété étant la moitié d'un lot de terre désigné par le numéro 9 et se trouvant plus près de la rue Perdido d'après un plan fait par C. A. Berlin, arpenteur, le 22 mai 1850, déposé dans le bureau de L. O. Stanche, ancien notaire en cette ville, comme plan No 9

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No 542 rue Bertrand.

2 Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 375, borné par les rues Rempart, Tours et Bayou Claude, désigné par le No 3 d'après un plan particulier fait le 24 juillet 1868 par J. A. de Hémécourt, et annexé à un acte passé devant Cyprien Duvalet, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant trente et un pieds, onze pouces et huit lignes et demie de face à la rue François par une profondeur de soixante trois pieds onze pouces et cinq lignes entre lignes parallèles

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en deux ans ou en un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt de huit pour cent par an de la date d'adjudication jusque au paiement, garantis par hypothèque spéciale, lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue et toutes autres garanties usuelles. L'acquéreur aura le droit d'assurer les améliorations pour leurs pleines valeurs, lui qui en aura payé parfaite et totale des dites billets et transférera les polices aux porteurs des dites billets, et finalement de payer les frais d'avocat au taux de 5 0/0 en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du montant desdits billets ou en partie. L'acquéreur de remboursera en sus du prix de l'adjudication les primes d'assurances non expirées et assumer les taxes pour l'année 1905 et déposer au moment de l'adjudication avec l'encanteur 10 0/0 de son enchère.

Acte de vente passé devant Jules I. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur

Jerome Meunier, avocat. 2 av—2 9 16 22 30—mai 3

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

PLACHURS ATTENTION!

Cottage Simple et Bâtisse dans le Fond No 2518 rue Erato, entre Robertsonet Prest.

Cottage Double, Nos 1322 et 1325 rue Magnolia entre Erato et Thalie.

Cottage Double, Nos 2306 et 2307 rue Erato, entre Liberte et Howard

Succession de John Evan.

No 78 285—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 864 rue Carondelet—JEUDI, le 27 avril 1905 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, lu, vendu et signé en Cour ouverte le 22 mars 1905 dans l'affaire ci-dessus intitulée et y mentionnée les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1 Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Thalie, Freret et Laurel, désigné par le numéro 13 sur un plan dressé par Hedin & Schiefflin, vovers datés le 18 mai 1884 et déposé pour référence en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville comme plan No 192 ledit lot mesurant vingt six pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Erato sur cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Laquelle propriété a été acquise par ledit vendeur par achat de Mme Mary Hope en mai d'après un acte passé devant Jos Fahey, ancien notaire en cette ville le 6 mai 1884 enregistré dans le bureau de transferts de cette paroisse dans le livre 154 folio 602

Les améliorations consistant en un cottage simple numéro 2512 rue Erato, contenant 2 chambres avec bâtisses dans le fond contenant 7 chambres

2° Un certain lot de terre situé, étant et se trouvant dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato, Magnolia et Laurel, désigné comme plan de Clark, arpenteur, comme plan No 62 et mesurant trente trois pieds trois pouces de face à la rue Erato, trente trois pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne du fond par une profondeur de cent trois pieds quatre pouces et quatre lignes sur la ligne la plus près de la rue Liberté et cent neuf pieds un pouce et deux lignes sur la ligne du fond. Ledit lot étant la même propriété qui fut acquise par la Building and Homestead Association d'après un acte passé devant Joe D. Taylor, notaire, le 15 janvier 1889 dûment enregistré dans le bureau des transferts, livre 100 folio 292.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme les Nos 2305 et 2307 rue Erato contenant 3 chambres cuisine etc. de chaque côté

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance en trois ans en crédit de un an, deux ans et trois ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes de la propriété dues et exigibles pour l'année 1905 l'acquéreur devant aussi payer pour les actes de vente qui transfèrent la propriété par devant Geo Montgomery, notaire.

Hubert M. Amster, avocat.

20 mars—20—avril 2 9 16 22 26 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Julius A Peterson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75 437—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qui empêchent la présente notification et raisons valables en ont qui peuvent exister pour lesquelles le compte ci-après présenté par Mme Julius A. Peterson exécutrice testamentaire de cette succession ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS O'NEILL, Greffier. Dinkelspiel & Mark, avocats.

6 avril—6 11 17

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 416 rue Tonti, entre les rues St-Louis et Conti.

JEUDI LE 20 AVRIL 1905

Succession de Mme Thomas Doherty et Les Héritiers de Thomas Doherty.

No 75 646—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido. JEUDI, le 20 avril 1905, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un jugement daté et signé le 17 mars 1905 par l'Hon. W. R. Sommerville, juge de la Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre situé dans la deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis Tonti, Conti et Miro, désigné par le numéro 18 sur une vue cadastrale, équerrée de l'Etat annexée à un acte de vente de E. Grifer à Matthew Riley, passé pardevant Pierre C. Claverie, notaire en cette ville le 20 septembre 1860. Ledit lot mesurant 28 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Tonti sur cet profondeur d'une ligne parallèle de 81 pieds 3 pouces. Les améliorations consistant en un cottage en bois à un étage couvert en ardoises contenant quelques 6 chambres 2 chambres bagages etc.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905, au dessus et en plus de prix de l'adjudication l'acte de vente, aux frais de l'acquéreur pardevant Robert Léger, notaire, un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication pour la vente

ERNEST A. CARRERE,

Encanteur No 806 rue Perdido

Jno Wall Duffy, avocat, chambre no 204, Bâtisse Weiler

10 mars—19 26—avril 2 9 16 19 20

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Terres de Valeur dans la Paroisse St-Tammany, Lne.

Avec Jolis Cottages et Dependances,

Contenant tous les conforts d'une maison de campagne

Cette propriété est convenable comme villas pour lieu de résidence ou maison de santé, et est située sur la rive de la mer et entre

Riviere Tchefuncte,

Et est seulement à quelques minutes de promenade en voiture du centre des affaires.

Une rare occasion pour placement ou spéculation.

Vente pour régler la succession de Theodore Ralph, No 73 961 Division A.

MARDI le 9 mai 1905, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne dans l'affaire de la susdite succession en vertu d'un ordre daté et signé le 16 mars 1905 par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, à savoir

TERRE DANS LA PAROISSE DE ST TAMMANY.

1° Les lots Nos un, deux et trois comme ils sont désignés sur un plan annexé à l'acte d'achat de Geo. Lee de John C. Peterson, avec billets enregistrés. Commençant à un arbre de cyprès sur la rive sud de l'embouchure du Bayou Bonjour et contenant N. 85. 30. E. 4. 60 chas de la S. 58. 30. E. 5. 50 chas à un arbre de pin de la N. 48. 45. E. 237 chas de la N. 69 E 17. 51 chas de la No 50. E 2 75 chas de la N. 54 30 0. 6. 66 chas à un poteau marqué de la S 64. E. 12. 25 chas de la N. 10 0 12. 67 1/2 chas de la S 36 30. 0. 17 80 chas, à l'endroit du commencement les dites sinuosités et distances étant les frontières extérieures des trois lots contenant 29.42/100 acres

2° Commençant à un arbre de pin sur la rive de la rivière Tchefuncte, et de la courant S. 16. E 700 chas à un poteau de la S. 38 30 E. 7 00 chas de la S. 45. 0 1577 chas à un poteau sur la ligne de la frontière de Young. De la N 10 Ouest 20 chas à un arbre de pin sur la rive de la rivière de la N 55. E le long de la rive de la rivière à l'endroit du commencement et contenant 8 acres plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° 4 92/100 acres faisant face à la rivière Tchefuncte, comme comme l'étendue de terre de Parant, commençant à la façade de la rivière à un poteau marqué E et courant sud 20. 0. 3 50 chas à un poteau marqué delà sud 65. E. P. 25 chas à un arbre de pin, le tout sur le lot Barry de la S. 10 0. 7. 00 chas à la terre Ragnas, suivant en ligne jusqu'au terminaison sur la rivière contigue. Etant acquise de J. Ragnas enregistrée dans le livre T folio 203.

Conditions Une moitié ou plus comptant la balance en trois ans en un ou en et deux ans 8 0/0 d'intérêt les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur un dépôt de dix pour cent au moment de la vente

Les actes de vente pardevant Fred. Zengel notaire aux frais de l'acquéreur

6 avr—6 9 16 23 30—mai 7 9

Sam. H. Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de M. Eliza

No 73 274—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR SAM. H. STERN, Encanteur—En vertu d'un ordre signé par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, je vendrai, SAMEDI, le 12 avril, à 11 heures a.m., aux Nos 344 348 rue Baronne. Un lot de terre avec trois à trois pieds une montre en or. Conditions—Comptant.

SAM. H. STERN, Encanteur.

2 av—2 9 12

Succession de Michel de Grellman

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 57 501—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le cinquième compte provisoire présenté par Arthur Denis, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS O'NEILL, Greffier. Carroll & Carroll, avocats,

31 mars—31—av 4 9

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour des Placeurs.

QUATRE ILETS CONTIGUS

Dans le Sixième District, faisant face aux rues Broadway, Pine, Gayoso, Canada, Miro et Tasso, près de la Place Audubon et l'Université Leland.

Succession de Félix Coltrano ou Contrano.

No 75 523 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur Bureau 336 rue Carondelet. JEUDI le 4 mai 1905, à midi, à la Bourse des propriétés Foncières No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A daté le 27 mars 1905 pour le compte de la succession de Félix Coltrano ou Contrano, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

1 Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le 6ème district de cette ville, entre dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, dans cette partie autrefois connue comme Fribourg, et désigné comme ilet 67, lequel est borné par les rues Broadway, Pine, Canada, Gayoso (maintenant Gén. Lee), d'après un plan annexé à un acte passé pardevant William H. Lewis, ancien notaire, le 25 février 1839, d'après lequel plan ledit ilet est divisé en 20 lots numérotés de No 1 au No 20 inclusivement. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 faisant face à la rue Gayoso et le lot No 1 formant l'encoignure des rues Pine et Gayoso.

Les lots Nos 5 à 14 inclusivement sont contigus et font face à la rue Broadway. Le lot No 5 formant l'encoignure des rues Gayoso et Broadway et le lot No 14 celui des rues Broadway et Canada.

Les lots Nos 15, 16, 17 et 18 faisant face à la rue Canada, et le lot No 18 formant l'encoignure des rues Canada et Pine, et les lots Nos 19 et 20 faisant face à la rue Pine

2° Dix neuf (19) certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me district de cette ville autrefois dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, et dans l'ilet compris dans les rues Gayoso (maintenant Gen. Lee) et Miro (maintenant rue Bruce), et Tasso et Broadway, désigné comme ilet 42 d'après un plan par L. H. Pilié, I.C., daté 21 janvier 1871 déposé en l'étude d'A. Ducatel ancien notaire, comme plan No 33, dans le livre des plans No 7 et les quels dits lots mesurant comme suit:

Les lots Nos 1 et 2 sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Pine, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Pine et Miro. Les lots No 4 mesurant 30 pieds de face à la rue Pine par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots No 19 et 20 sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Pine, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots 17 à 18 inclusivement sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Pine par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots 9 et 10 sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les lots 11 à 14 inclusivement sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 14 formant l'encoignure de l'avenue Broadway et de la rue Gayoso

3° Une certaine portion ou ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le même district de cette ville, autrefois dans la paroisse Jefferson dans cet Etat, désigné comme ilet 50 sur un certain plan et un arpentage par Wm H. Williams, voyer, daté le 17 février 1877 et maintenant en possession de la Cour Consolidate Association of the Planters of Louisiana, laquelle dite portion de terre est décrite dans le titre comme étant borné par les rues Broadway, Pine, Canada et Yazoo mesurant ensemble pourra être ou par réunion et addit plus ou devis lecit ilet est ainsi borné par la rue Chalmette et à 240 pieds de face à la rue Canada 200 pieds 6 pouces de face à la rue Broadway 100 pieds de face à la rue Yazoo 306 pieds de face à la rue Pine et se mesure que au bourre trou sur une ligne diagonale de la rue Claborne jusqu'à la ligne de la rue Yazoo à elle de la rue Broadway

4° Une autre portion ou ilet fractionné de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, située dans le Sixième District autrefois dans la paroisse Jefferson, désignée sur le dit cadastre sous le No 55 et bornée par les rues Pine Yazoo et Claborne et est de forme triangulaire et a 28 pieds 9 pouces de face à la rue Pine par telle mesure qu'on pourra trouver de la rue Pine, sur une ligne diagonale de la rue Claborne et la pointe des dites deux rues nommées

Conditions—Comptant

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Theodore Cotonio, notaire. Les taxes de 1905 devant être assumées par les acquéreurs un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication

Lavin—2 9 16 23 30—ma 4

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL;

Les Commandes des Familles Nos 1 et 2, La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville sur la Levee au pied de la rue Race Phone 983 à Algier au Dry Dock, Phone 28.

Bureau en Ville

Rue Carondelet 315,

PHONE 576.

1 av—10 m

G. GAUTIER

Décorateur et Agent de Manufactures,

522 Godchaux Building, New Orleans.

Tapisserie en tous genres et papiers peints de haute nouveauté.

Cheminées modernes en unique artistiques et en carreaux de faïence unies.

Monetiers artistiques et meubliers modernes.

Installations spéciales de

Magasins Banques, Offices, Bar Rooms, etc.

Prix Tres Modérés.

15mars—17

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

VEUVE JAS G. BREE ET AL VS WM BERNARD ET AL.

No 74,514 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier encanteur, bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, 18 AVRIL 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 9 mars 1905 et signé le 15 mars 1905 par l'Hon Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, à savoir—

1° Le beau et très pittoresquement bien situé magasin en briques à quatre étages, Nos 405 et 407 rue St Charles entre les rues Perdido et Poydras et plus loin décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans l'ilet 231, borné par les rues St Charles, Carondelet Perdido et Poydras et désigné par le No 9 et mesurant 25 pieds 6 pouces 6 lignes de façade à la rue St Charles, sur 100 pieds de profondeur. Près de la rue du Canal dans le cœur du centre des affaires. A proximité des banques, hôtels, théâtres bureaux et bâtisses publiques, et continuellement augmentant en valeur

2° Les bâtisses en briques connues comme les Nos 1027 rue Perdido et 350 352 354 356 358 360 rue Sud Rampart et plus loin décrites comme un certain ilet de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 264, borné par les rues Perdido, Rempart (autrefois Cirque) Gravier et Dryades (autrefois Philippi) lequel lot mesure 22 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Perdido sur 117 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur et façade à la rue Sud Rampart, 117 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur sur l'autre ligne du côté le séparant de la propriété de feu Erasmus Legendre, et 32 pieds 8 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant de la propriété du dit feu Legendre

La propriété a une moitié de la façade de l'ilet sur la rue Sud Rampart, dans un voisinage s'améliorant rapidement près de l'Union Depot, du marché Poydras et dans le cœur du district des détaillants dans cette section de la ville

Conditions — Un tiers au plus comptant la balance en un an ou en un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisée en paiements égaux représentés par des billets des acquéreurs, portant 8 0/0 par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, payable au porteur et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police au porteur des billets de son aliénation et vente sans estimation et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans actes de vente, les acquéreurs devant assumer le paiement en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1905 et devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix de la de vente au moment de l'adjudication et de n'avoir droit aux loyers seulement à partir de la date de l'acte de vente Les actes de vente pardevant Maurice C. Seiss, notaire, aux frais des acquéreurs

Charles F. Claiborne, Charles T. Soniat, Edgar Grima, Meyer S. Dreifus, avocats.

16 mars—16 19 26—avril 2 9 16 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles, 2me et 3me Districts.

Aussi

Propriétés à Covington, Lne.

Succession de Mme Sarah Ford, veuve par premier mariage de feu Anthony Deter, Sr., et dernièrement femme de Bernard Fontan, Sr.

No 75,416—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, le 2 MAI 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 28 mars 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne St Louis, Conti et Rampart, étant d'une forme irrégulière et mesurant en mesure américaine 35 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 105 pieds 4 pouces 4 lignes sur le côté le plus près et parallèle à la rue St Louis et sur l'autre ligne de côté vers la rue Conti par une première profondeur de 1 pied 1 pouce de terre à 49 pieds sur une ligne parallèle à l'autre ligne de côté alors ladite ligne forme à angle droit 7 pieds 4 pouces 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur de 56 pieds 8 pouces 4 lignes parallèles à l'autre ligne de côté vers la rue St Louis, la ligne de fond mesurant 27 pieds 9 pouces de largeur, le tout plus ou moins et d'après un plan ou croquis d'arpentage fait par J. A. D Hémécourt, voyer de ville daté le 4 septembre 1877 et annexé à un acte passé pardevant Octave De Armas, notaire en cette ville le 2 juillet 1891.

Les améliorations sont désignées par les Nos 427 et 429 rue Bourgogne

2° Les deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville désigné par les No 10 et 11 dans l'ilet borné par les rues Salles, Canal, Lopez et Iberville, anciennement Douanes sur un plan de J. A. de Hémécourt, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Lopez sur 101 pieds 6 pouces 4 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux jolis cottages simples désignés par les Nos 118 et 122 rue Lopez.

Seront vendus séparément. Une opportunité avoir une gentille petite maison

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Villere, Robertson, St Philippe et Deslonde, étant partie du lot situé à l'encoignure des rues Villere et St Philippe désigné par le No 3, ancien lot No 62 sur un plan fait par Jos Pilié, alors voyer en cette ville déposé dans l'étude de Felix De Armas, ancien notaire, comme par acte du 18 août 1828, ledit lot mesurant d'après ledit plan en mesure française 30 pieds de face à la rue Villere sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double et tous les dégâts par les Nos 923 et 925 rue Villere.

4° Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Miro Gaiver, Lapeyrouse et Ozzaga, ledit lot est désigné par le No 7 sur un plan déposé dans le bureau de S. Magner, ancien notaire et mesurant d'après ledit plan 29 pieds 9 pouces 3 lignes de face sur la rue Lapeyrouse sur une profondeur de 125 pieds 4 pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois désigné par les Nos 2113 et 2115 rue Lapeyrouse.

5° Un certain morceau ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations que s'y trouvent, se trouvant et étant situé dans la ville de Covington paroisse St Tammany, Louisiane et désigné sur un plan de ladite ville comme ilet fractionnel No 17 dans la division de St Jean, moins la portion du dit ilet acquise par la veuve Parney de A. Parney, le 1er septembre 1885 et étant la même propriété acquise par Bernard Fontan de J. M. Aoulet, acte enregistré dans le bureau des transferts, Livre V, page 150, etc., moins la portion vendue à L. F. Hoemer, d'après l'acte enregistré dans le Liepe E, pages 150 et 151 du Registre des Transferts de la paroisse St Tammany

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance en un, deux ans crédit d'un an ou de 1 et 2 ans à l'option des acquéreurs la portion de crédit desdites ventes devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur les propriétés vendues avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de garantie 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, lesdites propriétés devant être assurées par les acquéreurs et les polices d'assurances transférées au porteur des billets et les acquéreurs devant payer en sus et au dessus du prix de leur enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété en l'année 1905, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Daniel J. Murphy Esq notaire aux frais des acquéreurs.

1 av—1 2 9 16 23 30—ma 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE A DEUX ETAGES

1727 Water—

Entre les rues Baronne et Carondelet.

Succession de John W. Moore.

No 74 389—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 2 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 29 mars 1905, de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir—1

Un certain lot de terre dans la ville de la Nouvelle Orléans Lne avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de Nouvelle Orléans et No 426 borné par les rues Valence, Carondelet, anciennement Apollos et Hamburg, anciennement Bacchus et Cadiz, mesurant 40 pieds de face à la rue Valence par une profondeur entre lignes parallèles de 190 pieds étant le tout des lots 16 et 17 et la portion du fond des lots 11 et 12 ainsi qu'après un plan de tout l'ilet annexé à un acte de vente de Caspar Aldy à Mme veuve Jas Sexton, passé pardevant W. L. Pons, ancien notaire de la ville 1842 les améliorations sont designées par le No 1727 Valence et consistent en un cottage résidence à un étage

Conditions Comptant et l'acquéreur devant payer en sus du 1905 en plus du prix de l'adjudication 10 pour cent au moment de l'adjudication

Acte de vente pardevant Alexis Roman Esq notaire aux frais de l'acquéreur.

W. Grant, avocat.

1 av—1 2 9 16 23 30—ma 2

E. A. ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEBEAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

628 rue Gravier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le Joli Cottage Double,

2021 et 2023 Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Le Joli Cottage Simple,

3617 Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième

Le Bon Terrain pour Bâtir,

Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième

Mme Caroline Fischer et Charles Fischer versus Jacob Fischer et al

No 75,495—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI 2 mai 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte, le 21 mars 1905 et signé le 27 mars 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, par l'Hon W. R. Sommerville, la propriété ci-après décrite à savoir—

Trois certaines portions de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Quatrième District de la ville de Nouvelle Orléans Etat de la Louisiane dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Troisième Quatrième et Annonciat désignées comme les "B" "C" et "D" sur un croquis étant fait par D. M. Brennan député voyer de ville. Lot "B" mesurant 25 pieds 8 pouces de face à la rue Chippewa, 25 pieds 7 pouces 7 lignes de largeur dans la ligne du fond par une profondeur de 143 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne de côté près de la rue Quatrième et une profondeur sur la ligne de côté opposé, le divisant du lot "C" de 143 pieds 1 pouce 5 lignes. Lot "C" mesure 32 pieds 10 pouces de face à la rue Chippewa, 32 pieds 9 pouces 6 lignes de largeur sur en ligne du fond sur une profondeur sur la ligne de côté contigue à la rue Quatrième, le divisant du lot B de 143 pieds 1 pouce 5 lignes et une profondeur de 142 pieds 2 lignes sur la ligne de côté opposée, le divisant du lot D Lot D mesurant 34 pieds 1 pouce de face à la rue Chippewa, 34 pieds 6 lignes de largeur sur en ligne du fond sur une profondeur de 142 pieds 2 lignes sur la ligne de côté le divisant du lot C et une profondeur de 140 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne de côté contigue à la rue Troisième.

Chaque lot sera vendu séparément, avec les améliorations qui s'y trouvent.

Voyez les plans à la Bourse et examinez la propriété, qui consiste en un joli cottage simple, un beau cottage double et un magnifique lot à bâtir dans un excellent voisinage.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance en 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer au dessus de son enchère toutes les taxes de 1905, toute portion portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de son adjudication jusqu'au paiement, transfert des polices d'assurance et 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant John J. Ward, notaire aux frais des acquéreurs.

Andrew Kerr, Jr., avocat.

1 av—1 2 9 16 23 30—ma 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Résidence en Briques à deux Etages, Bien située,

No 807 rue Bourbon, entre les rues Ste-Anne et Dumaine.

Succession de Mme Armand Beer

No 75,218—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 18 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 mars de l'Hon John St Paul, juge de la susdite Cour Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 75, borné par les rues Bourbon, Ste Anne Dauphine et Dumaine étant partie de lot No 18 et mesurant, en mesure américaine, d'après un plan par Edgar Pilié, voyer daté le 13 juin 1844 22 pieds 5 pouces de face à la rue Bourbon, commençant à un point 41 pieds 10 pouces de distance de l'encoignure des rues Bourbon et Ste Anne sur 84 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, les améliorations sont désignées par le No 807 rue Bourbon et comprennent une résidence en briques à deux étages et mansarde contenant environ 6 chambres, chambre à bain galerie, cisterne, hangar, etc. Une propriété bien située dans le deuxième district. Un bon placement.

Conditions — Un tiers au plus comptant et la balance en 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur, sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando, et toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1905. 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant E. H. Stafford, notaire aux frais de